

[Texte]

Mr. Manley: I am sorry, but the committee controls its agenda. If we agree as a committee that we cannot complete it on Tuesday for good reason, we will complete it on Thursday.

The Chairman: I do not think we can do that. The motion was adopted by the committee to commence on Thursday morning to finish clause-by-clause. If you want me to check on what we can do on Tuesday morning just before we start, I can report to the committee about the arrangements we could have.

Mr. Couture: That is a good idea.

The Chairman: I know it is interesting and very important too. I know it is very important for the committee, as well as for the members, so I think we can try to . . . Maybe, as Mr. Couture said, one of the two people who have not confirmed yet will not come, so we could use that space of time to question witnesses.

Mr. Manley: Or perhaps we can start earlier than 11 a.m.

The Chairman: We can start sooner if we do not have responsibilities.

Mr. Manley: My big concern, so you understand, is that the information be provided. I think in the public interest the information should be provided.

The Chairman: The clerk just told me he will try to have the information from the officials before next Tuesday and distribute it to the members of the committee, if the officials have it.

Mr. Simmons: First of all, thanks to Mr. McCracken and John we now have a new option, and I want to support what John is saying. Having said that, John, it is understandable that last time I was party to a deal and I like to keep my deals too. The deal was that if the government side agreed to certain witnesses, we would undertake to do the clause-by-clause no later than Tuesday.

There are two options. One is for the government members to realize that the roof is not going to fall in if we do not get this committee in on Tuesday and have a meeting on Thursday, or to stay within the parameters of the motion and accommodate John's suggestion by meeting earlier on Tuesday, for example.

• 1225

The Chairman: If it is possible.

Mr. Simmons: I want you to understand the spirit in which we put this. It is not obstructionist. It is just that it is a new angle that I think we owe it to ourselves to pursue, if we can find a way of doing it, and at the same time honour our deal with the people on the other side.

[Traduction]

M. Manley: Je regrette, mais le Comité peut établir son programme à sa guise. Si nous nous mettons d'accord pour dire que nous ne pouvons pas en terminer mardi, pour des raisons valables, alors nous terminerons jeudi.

Le président: Je ne pense pas que ce soit possible. La motion a été adoptée par le Comité et elle stipule que nous devons terminer l'étude article par article jeudi matin. Si vous voulez, je peux vérifier ce que nous pouvons faire mardi matin juste avant de commencer et je ferai rapport au Comité quant aux arrangements que nous pourrions prendre.

M. Couture: C'est une bonne idée.

Le président: Je sais que c'est intéressant et aussi très important. Je sais que c'est important pour le Comité et pour les députés et je pense donc que nous pouvons essayer. . . peut-être que l'un des deux témoins qui n'ont pas confirmé leur présence ne viendra pas, comme l'a dit M. Couture; nous pourrions alors consacrer cette période de temps à l'interrogation des témoins.

M. Manley: Ou peut-être pourrions-nous commencer avant 11 heures.

Le président: Nous pourrions commencer plus tôt si nous n'avons pas d'autres obligations.

M. Manley: Ce qui m'intéresse au premier chef, je le précise pour dissiper tout malentendu, c'est que les renseignements soient rendus publics. Je pense qu'il y va de l'intérêt public.

Le président: Le greffier vient de me dire qu'il tentera d'obtenir les documents des fonctionnaires d'ici mardi et de les distribuer aux membres du Comité, si les fonctionnaires les ont sous la main.

M. Simmons: Premièrement, je tiens à remercier M. McCracken et John. Nous avons maintenant une nouvelle option et je souscris à ce que John a dit. Cela dit, il faut comprendre la position du président, John. La dernière fois que j'ai conclu un marché. . . moi aussi, j'aime bien tenir parole. L'entente était la suivante: si les ministériels acceptaient d'entendre certains témoins, nous nous engagerions à terminer l'étude article par article au plus tard mardi.

Il y a donc deux possibilités. Premièrement, les députés ministériels devraient se rendre compte que le ciel ne nous tombera pas sur la tête si nous ne terminons pas nos travaux mardi et que nous avons une réunion jeudi. Ou encore, nous pouvons respecter les termes de la motion tout en accédant à la demande de John en nous réunissant plus tôt mardi prochain, par exemple.

Le président: Si c'est possible.

M. Simmons: Je voudrais que vous compreniez bien l'esprit dans lequel nous faisons cette suggestion. Il n'est pas question de faire de l'obstruction. C'est seulement que cela permettrait d'envisager l'affaire sous un nouvel angle et je pense que nous nous devons de le faire si nous trouvons le moyen d'y arriver, tout en respectant l'entente que nous avons conclue avec nos vis-à-vis.